

Laissez-nous vous aider



Accédez à votre programme d'aide aux employés (PAE) en tout temps, par téléphone, sur le Web ou à l'aide de votre appareil mobile.

1.800.361.2433

ATS-ATME : 1.877.338.0275

travailsantevie.com

Téléchargez l'application Mon PAE à partir de la boutique d'applications de votre appareil ou saisissez le code QR ci-contre.



Découvrez votre programme

En tant qu'employé admissible, vous, et les membres de votre famille immédiate le cas échéant, pourrez bénéficier de 3 consultations cliniques par année, incluant une heure de services-conseils téléphoniques pour des questions légales ou financières.

La période contractuelle s'étend du 1^{er} juillet au 30 juin. Chaque année, vos heures de consultation pourront être renouvelées le 1^{er} juillet.

Les professionnels à votre disposition pourront être consultés de différentes façons:

- En personne
- Par téléphone
- Par vidéoconférence

Vous pouvez composer en tout temps notre numéro sans frais, le 1 800 361-2433, pour obtenir une aide immédiate et confidentielle.



Travail

- Stress
- Développement de carrière
- Conflit et communication
- Rendement
- Changements
- Équilibre travail-vie personnelle



Santé

- Problèmes de santé mentale
- Dépendances
- Maladies et affections
- Alimentation
- Changement de mode de vie
- Sommeil



Vie personnelle

- Problèmes relationnels
- Affaires familiales et parentalité
- Événements de la vie
- Deuil et perte
- Conseils juridiques
- Conseils financiers